

Réf : DCM/2015/n°119/3.5/09.12/10

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	27	29

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2015

Date de la convocation : 27/11/2015
Date de l'affichage : 03/12/2015

L'an deux mille quinze,

Le NEUF DECEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

OBJET :

VENTE DE LA PARCELLE AO 38 RUE D'ESPARON

Rapporteur : M. le Maire

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Fabrice Labarussias, Cédric BONATO, Amandine Jacinto, Stéphane PIGNAN.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Guillaume BER à Cédric BONATO

Alexandra BONNET à Fabrice LABARUSSIAS

Secrétaire de séance : Claude LAURIE

Il est rappelé que par délibérations des 29 avril et 23 septembre 2015, le conseil municipal avait décidé de vendre par voie d'adjudication la parcelle cadastrée AO 38, située 22 rue d'Esparon d'une contenance de 8a05ca. Faute de dépôt de consignation l'adjudication n'a pu avoir lieu selon les formes prescrites par les délibérations précitées. Toutefois, eu égard aux personnes qui s'étaient déplacés, et en accord avec toutes les parties, Me AVEZOU a procédé à une mise aux enchères, en précisant que celle-ci donnerait lieu à la signature uniquement par l'acquéreur potentiel d'un compromis de vente. Cette vente ne serait avalisée que si le conseil municipal y consentait.

Le compromis sus-désigné peut se résumer ainsi :

- Acquéreur : M. Patrick Gabriel Marie CHARLES demeurant à ARLES, 81 route d'Eyguières
- Prix de vente : 700 000 € (mise à prix initiale 600 000 €)

Aussi est-il proposé au conseil municipal

- D'autoriser la vente de la parcelle cadastrée AO 38 d'une superficie de 8a05 à M. M. Patrick Gabriel Marie CHARLES demeurant à ARLES, 81 route d'Eyguières
- D'autoriser M. le Maire à signer le compromis de vente et l'acte notarié relatif à cette affaire
- De dire que les frais d'acte et de bornage seront à la charge exclusive de l'acquéreur.

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :
- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 11/12/2015
- date d'affichage : 11/12/2015